



<http://www.clubalpin-idf.com/>

Ski de montagne SAISON 2017 / 2018



CAF Ile de France
5, rue Campagne-Première
75014 Paris
tél : 01 42 18 20 00
<http://www.clubalpin-idf.com/>

Fiche programme de la sortie de ski alpinisme n° 18-S095
Pointe Salteras
Du 24 au 25 Mars 2018 inclus, soit 2 jours

Accord préalable pour l'inscription : NON
Nombre maximal de participants : 6

1. Noms et coordonnées du ou des organisateurs

Yves ARCHIMBAUD
Mail : kifaikoi

Pascal LABROSSE
Mail : kifaikoi
0667589033

2. Programme prévisionnel

		Montée	Descente
1 ^e jour :	De Bergün 1380 m- refuge Kesch 2627 m	1300	0
2 ^e jour :	Piz Kesch 3418 m	900	2100

Ces renseignements sont indicatifs ; l'organisateur est susceptible de modifier le programme, voire d'interrompre la sortie, selon les conditions nivo-météorologiques rencontrées sur le terrain.

Cartes : 1 :50000 Bergun 258 S 1/ 25000 Albulapass 1237

1. Caractéristiques de la course programmée

1.1 Niveau (cf. explications dans NEIGES)

Cotation	Difficulté alpine	PD
	Conduite de course	2 skieurs
Type de course		Traversée
Dénivelé journalier maximal prévu		1300m
Rythme d'ascension exigé		environ 350 m/h

1.2 Particularités (cf. détails supplémentaires §7)

1.3 Conditions d'hébergement gîte et refuge refuge gardé. 62 sfr la ½ pension.

1.4 Participation aux frais cf. Neiges 2018

1.5 Frais prévisionnels supplémentaires sur place 100 FS

1.6 Arrhes

Au cas où des arrhes auraient dû être versées par le CAF pour cette course, leur montant individuel serait réclamé aux participants en cas de détournement, ou retenu en cas d'annulation.

Arrhes versées : **Non**

2. Voyage : Car-couchettes

Départ de Paris Porte d'Orléans, le vendredi 23 mars ; rendez-vous à 20h00 pour un départ au plus 15' après. Retour à Paris Porte d'Orléans le 26mars vers 5h30

3. Equipement individuel

5.1 *Matériel indispensable pour toutes les sorties* : ARVA, pelle, sonde, etc., voir NEIGES

Nota : **L' ARVA, la pelle et la sonde sont est absolument obligatoires.**

L'organisateur ne pourra pas autoriser un participant à suivre une collective, si celui-ci ne dispose pas d'un ARVA en bon état de fonctionnement.(il est conseillé d'emporter des piles de rechange)

5.2 *matériel individuel obligatoire spécifique à la sortie* : lampe frontale, crampons.

5.3 *Nourriture à emporter* : 2 vivres de course + 1 repas du soir +1 petit déj.

5.4 *Documents administratifs nécessaires*: Carte CAF, CI/passeport

6. Réunion préparatoire

Contactez les organisateurs par mail ou téléphone au maximum une semaine avant le départ.

Nota : Aucun inscrit dérogeant à cette règle ne sera autorisé à participer à la collective.